

Objet : Championnats Régionaux et Départementaux par Equipes de Padel 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Capitaines,

Aix en Provence, le 3 décembre 2024

C'est avec un grand plaisir que nous vous faisons parvenir toutes les informations concernant les **Championnats Régionaux et Départementaux par Equipes de Padel** de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Création des équipes

La saisie des équipes est désormais ouverte en cliquant sur le lien suivant : [INSCRIPTIONS CHAMPIONNATS PAR EQUIPES PADEL](#)

➤ Pour toute équipe disputant **la division Régionale 1** du Championnat de Ligue, le Club devra déclarer 6 joueurs/ses sur sa « Fiche Equipe », tous régulièrement licenciés ou rattachés au Club à la date limite de qualification, soit le 31 Octobre 2024 à 23h59.

➤ Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe resteront, de fait, rattachés à cette équipe 1 (les joueurs seront autrement dits « brûlés »), et ne pourront en aucun cas faire partie ni participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club au cours de cette même année sportive.

• De la même manière, chaque Club disposant d'une ou plusieurs équipes en Nationale 1 et / ou en division Régionale 1, verra ses joueurs « brûlés » de 6 en 6.

Ainsi : • Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe 1 seront « brûlés » et donc ne pourront en aucun cas participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club ;

• Le numéro 1 de l'équipe 2 ne pourra pas avoir un meilleur classement que le numéro 6 de l'équipe 1 (**règle applicable en championnat de France et en R1 uniquement**)

Règles de qualifications d'un joueur

- 1) Un joueur licencié Multi-raquettes ou Padel dans un Club «A» exclusivement Padel, à la date limite fixée par l'organisateur, ne pourra en aucun cas prendre part à une rencontre par équipes pour un autre Club, et ce même s'il n'a disputé aucune rencontre avec le Club A.
- 2) Un joueur licencié Padel dans un Club «A» Tennis & Padel, à la date limite fixée par l'organisateur, ne pourra en aucun cas prendre part à une rencontre par équipes pour un autre Club, et ce même s'il n'a disputé aucune rencontre avec le Club A.
- 3) Un joueur licencié Multi-raquettes dans un Club «A» Tennis & Padel, à la date limite fixée par l'organisateur, inscrit ou non sur une liste d'équipe mais ne prenant finalement pas part aux rencontres par équipes pour ce Club A, pourra prendre part ultérieurement à une rencontre par équipes avec un autre Club.
- 4) Un joueur licencié Multi-raquettes dans un club « A » exclusivement Tennis, ou dont la licence est informatiquement rattachée à un Comité ou une Ligue, pourra s'inscrire dans une équipe d'un club de Padel ou de Tennis & Padel de son choix, partout en France métropolitaine.

Statuts des joueurs

Pour la division régionale 1, **deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ)** pourront figurer sur la liste d'équipe comportant 8 joueurs maximum.

➤ Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette même liste.

Le statut de Joueur « Equipe » (EQ):

Un joueur disposera du statut « Equipe » (EQ) pour un Club A, s'il répond à l'une des conditions suivantes :

- le joueur était licencié dans ce club A au 31/08 de l'année sportive précédente (licence Padel ou Multi Raquettes), et ce même si ce joueur a disputé une rencontre par équipes pour le compte d'un autre club l'année sportive précédente ;
- le joueur n'était pas licencié dans ce club A au 31/08 de l'année sportive précédente, mais il a disputé au moins un match pour ce club, et uniquement pour ce club, dans un championnat par équipes une des années sportives précédant l'année sportive considérée.

Le statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ):

- Un joueur disposera du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) s'il ne répond à aucun des deux critères ci-dessus.

Le Statut « Non Equipe » (NON EQ):

- Un joueur disposera du statut « NON EQUIPE » si sa licence a été enregistrée informatiquement après le 31 octobre de l'année sportive en cours, ou s'il a déjà participé à une rencontre par équipes pour un autre club au cours de cette même année sportive.

Pour les autres divisions, pas de restriction cette saison.

Organisation des Championnats

Les équipes seront retenues au poids, en prenant en compte le classement de janvier 2025 des 6 meilleurs joueurs

Messieurs (48 équipes) :

R1 : 16 équipes

R2 : 16 équipes

R3 : 16 équipes

Dames (16 équipes) :

R1 : 16 équipes

U18 (16 équipes)

R1 : 16 équipes

Les équipes restantes seront reversées en division départementale.

À partir de la saison 2025, un système de montée et de descente sera instauré pour déterminer la composition des équipes en vue de la saison 2026.

Consultation des championnats

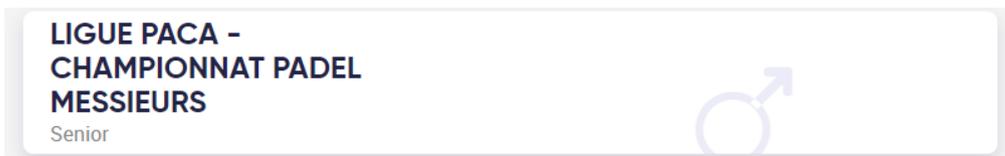
Le championnat sera consultable sur Ten'Up :

<https://tenup.fft.fr/recherche/equipes#>

→ 2025 / Régional / Seniors / Homme / Provence Alpes Côte d'Azur pour les championnats Messieurs

→ 2025 / Régional / Seniors / Femme / Provence Alpes Côte d'Azur pour les championnats Dames

→ 2025 / Régional / 17/18 ans / Homme / Provence Alpes Côte d'Azur pour les championnats U18



Choisir votre division et votre poule :



Organisation des championnats régionaux :

4 poules de 4 équipes

Les poules se joueront sur une seule journée en régional : **le dimanche 23 février 2025 à partir de 10h30**

En cas d'intempéries, le report se jouera le dimanche suivant (sauf accord des 4 capitaines).

Le club d'accueil est le club TS de la poule.

Si le club ne souhaite pas recevoir, il peut laisser l'accueil à la deuxième équipe TS de la poule. Si la deuxième ne souhaite pas non plus recevoir, il peut laisser l'accueil au 3^{ème}, etc.

Calendrier et Horaires

- Phase préliminaire (uniquement pour les messieurs et les dames)
- Déroulement d'une journée :

Le club doit mettre à disposition, a minima, 3 terrains pour la journée, idéalement 4, voici une proposition d'organisation :

	Court 1	Court 2	Court 3	Court 4
Rotation 1	A vs D – Double 1	A vs D – Double 2	B vs C – Double 1	B vs C – Double 2
Rotation 2	A vs D – Double 3		B vs C – Double 3	
Rotation 3	A vs C – Double 1	A vs C – Double 2	B vs D – Double 1	B vs D – Double 2
Rotation 4	A vs C – Double 3		B vs D – Double 3	
Rotation 5	A vs B – Double 1	A vs B – Double 2	C vs D – Double 1	C vs D – Double 2
Rotation 6	A vs B – Double 1		C vs D – Double 3	

- ✓ Rencontre : 3 doubles (6 joueurs pour disputer la rencontre)
- ✓ Format du double : B1 (2 sets à 6 jeux, 3^{ème} set en 10 points, avec avantages)

A l'issue de la phase de poules, les équipes 1^{ère} et 2^{ème} seront qualifiées pour un TMC final regroupant les 8 meilleures équipes.

- Déroulement de la phase finale

A l'issue de la phase préliminaire messieurs, nous aurons 8 équipes dans les 5 divisions.

Un TMC final de 8 équipes sera organisé pour chaque catégorie au centre de Ligue sur les dates suivantes :

Division :	Date de la phase finale :
R1 Messieurs	Samedi 15 mars 2025
R2 Messieurs	Samedi 8 mars 2025
R3 Messieurs	Samedi 29 mars 2025
R1 Dames	Dimanche 16 mars 2025
R1 U18	Dimanche 30 mars 2025

Points attribués

Championnat par Equipes Padel – Division Régionale 1

Classement	Répartition des Points
Vainqueur	500 points
Finaliste	400 points
3 ^{ème} phase finale	375 points
4 ^{ème} phase finale	360 points
5 ^{ème} phase finale	350 points
6 ^{ème} phase finale	325 points
7 ^{ème} phase finale	315 points
8 ^{ème} phase finale	300 points
3 ^{ème} de poule (phase préliminaire)	200 points
4 ^{ème} de poule (phase préliminaire)	150 points

Championnat par Equipes Padel Messieurs – Division Régionale 2

Classement	Répartition des Points
Vainqueur	325 points
Finaliste	300 points
3 ^{ème} phase finale	265 points
4 ^{ème} phase finale	225 points
5 ^{ème} phase finale	200 points
6 ^{ème} phase finale	175 points
7 ^{ème} phase finale	150 points
8 ^{ème} phase finale	140 points
3 ^{ème} de poule (phase préliminaire)	100 points
4 ^{ème} de poule (phase préliminaire)	50 points

Championnat par Equipes Padel Messieurs – Division Régionale 3

Classement	Répartition des Points
Vainqueur	265 points
Finaliste	225 points
3 ^{ème} phase finale	200 points
4 ^{ème} phase finale	175 points
5 ^{ème} phase finale	150 points
6 ^{ème} phase finale	125 points
7 ^{ème} phase finale	100 points
8 ^{ème} phase finale	90 points
3 ^{ème} de poule (phase préliminaire)	60 points
4 ^{ème} de poule (phase préliminaire)	40 points

Championnat par Equipes Padel U18 – Division Régionale 1

Classement	Répartition des Points
Vainqueur	250 points
Finaliste	200 points
3 ^{ème} phase finale	163 points
4 ^{ème} phase finale	145 points
5 ^{ème} phase finale	113 points
6 ^{ème} phase finale	95 points
7 ^{ème} phase finale	63 points
8 ^{ème} phase finale	45 points
9 ^{ème} phase finale	30 points
10 ^{ème} phase finale	20 points
11 ^{ème} phase finale	13 points

Points attribués en départemental
Championnat par Equipes Padel

Classement	Répartition des Points
Vainqueur (ou 1 ^{er} de poule)	250 points
Finaliste (ou 2 ^{ème} de poule)	200 points
½ Finaliste	160 points
¼ Finaliste	140 points
3 ^{èmes} de Poule	125 points
4 ^{èmes} de Poule	75 points
5 ^{èmes} de Poule	50 points

D2

Classement	Répartition des Points
Vainqueur (ou 1 ^{er} de poule)	140 points
Finaliste (ou 2 ^{ème} de poule)	125 points
½ Finaliste	100 points
¼ Finaliste	80 points
3 ^{èmes} de Poule	60 points
4 ^{èmes} de Poule	50 points
5 ^{èmes} de Poule	35 points

D3

Classement	Répartition des Points
Vainqueur (ou 1 ^{er} de poule)	80 points
Finaliste (ou 2 ^{ème} de poule)	60 points
½ Finaliste	50 points
¼ Finaliste	30 points
3 ^{èmes} de Poule	20 points
4 ^{èmes} de Poule	13 points
5 ^{èmes} de Poule	8 points

Envoi des Résultats

Ten'Up ne peut, pour le moment, être utilisée pour l'enregistrement des Championnats par Equipes de Padel. Dès la fin

de la rencontre, les feuilles de match devront être envoyées au Service Compétition de la Ligue de Provence-Alpes-Côte d'Azur (competitions.paca@fft.fr).

Juge-Arbitre et Balles

Le club d'accueil doit désigner un juge-arbitre lors de la phase préliminaire et fournir les balles.

Le juge-arbitre devra avoir une qualification JAE1 ou JAP1 minimum.

3 balles neuves à fournir par match pour la régionale / 3 balles par court pour la départementale

Pour les phases finales, la Ligue désigne le juge-arbitre et fournit les balles.

Dates des championnats départementaux :

CD06 et CD13 :

Événement	Dates
Division 1 - Dames	Samedi 25 janvier
Division 1 - Messieurs	Dimanche 26 janvier
Division 2 - Dames	Samedi 1er février
Division 2 - Messieurs	Dimanche 2 février
Report Dames :	Samedi 22 février
Report Messieurs :	Dimanche 23 février
Finales	Dimanche 9 mars

CD83 :

Événement	Dates
Journée 1	1 ^{er} février
Journée 2	8 février
Phase finale	A partir du 8 mars

CD84 :

Événement	Dates
Journée 1	25/26 janvier
Journée 2	1/2 février
Journée 3	1/2 mars
Journée 4	8/9 mars
Journée 5	15/16 mars
Journée de rattrapage	22/23 mars
Finales	29/30 mars

Classements

Le classement de Padel est mensuel et sous forme de Ranking (1 à N). Ce dernier est à appliquer **automatiquement et immédiatement** dès sa parution pour les rencontres à venir.

Votre contact à la Ligue de Provence-Alpes-Côte d'Azur est le service compétitions (competitions.paca@fft.fr) / Benjamin POMPORTES (benjamin.pomportes@fft.fr), ils pourront répondre à vos éventuelles interrogations et transmettront les demandes spécifiques à la Commission Régionale Padel.

Bien sportivement,

Christian COLLANGE
Président de la Commission Régionale Padel